

Optimisation des outils fonciers pour la protection et la restauration de la biodiversitÃ©

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
September 2025

Â

La mission sur la valorisation et l'optimisation des outils fonciers pour la protection et la restauration de la biodiversitÃ© a Ã©tÃ© motivÃ©e par le besoin d'un Ã©tat des lieux global de la mise en œuvre des obligations rÃ©gionales environnementales (ORE) depuis leur crÃ©ation en 2016. Elle procÃ“de Ã une analyse de l'ensemble des leviers Ã©conomiques, financiers, rÃ©glementaires et fiscaux Ã mobiliser pour la protection et la restauration de la biodiversitÃ© sur les espaces naturels et agricoles. Les ORE, outil nouveau dans le paysage de dispositifs de protection de la biodiversitÃ© bien encombrÃ©, est un contrat "couple" entre un propriÃ©taire foncier privÃ© et un cocontractant avec des clauses libres. Elle a pour premier objectif d'installer, dans la durÃ©e, un certain niveau de protection tant pour les habitats naturels que pour les espÃ“ces qu'ils sont susceptibles d'abriter, sur un espace choisi par le propriÃ©taire. Trois constats saillants sont Ã faire sur les ORE : une absence de portage politique et technique global, une comprÃ©hension juridique faible voire erronÃ©e par de nombreux acteurs et une insuffisance de communication, notamment Ã destination du monde agricole. La mission dresse un bilan des ORE et de proposer des pistes pour amÃ©liorer et faciliter leur dÃ©veloppement, comme un examen des Ã©lÃ©ments techniques susceptibles d'Ã©clairer et d'amÃ©liorer l'appropriation des ORE par chacun des acteurs, qu'il s'agisse de dÃ©marches patrimoniales ou de compensation des incidences des plans, programmes et projets sur l'environnement. Une meilleure appropriation et un dÃ©veloppement plus soutenu des ORE pourraient rÃ©sider dans le recours Ã des dispositifs fiscaux existants (fiscalitÃ© des sites Natura 2000, des zones humides, forestiÃ“res, mais aussi agricoles) en recourant Ã une fiscalitÃ© expÃ©rimentale pour les ORE sur le modÃ“le des zones humides et dans un second temps avec une approche fiscale globale dans l'hypothÃ“se d'un rÃ©Ã©quilibrage de la fiscalitÃ© en faveur de la biodiversitÃ©. Le niveau d'ambition du dÃ©ploiement des ORE ne pourra augmenter qu'avec une volontÃ© partagÃ©e d'une ingÃ©nierie territoriale d'accompagnement et de suivi et sa rÃ©ussite dÃ©pendra aussi d'un portage politique national fort.

IGEDD